

En effet, en 986, le Basileus envoie au roi Drzislav les insignes royaux et celui-ci se proclame Rex Croatiae et Dalmatiae.

Fait significatif. Ce titre de « Rex Dalmatiae » a des origines byzantines. L'esprit de légalité formelle présidant à toutes les transactions du Moyen Age, c'est de ce qu'une famille patricienne de Zara (peut-être les Columna) ayant exercé pendant plusieurs générations le priorat byzantin de cette ville, était alliée à la Maison royale croate, que celle-ci crut avoir le droit de se parer du titre royal dalmate. La possession était nationale, le nudum jus exprimé dans le titre, byzantin.

Mais Venise a grandi. Ses besoins d'expansion deviennent irrésistibles. Sous les Orseolo, elle devient plus consciente de sa force. Le successeur du roi Drzislav est un faible. Venise en profite. Elle négocie avec Byzance un accord aux termes duquel l'empereur lui cède la souveraineté des villes et des îles dalmates. Le respect de la légalité préside encore à la conquête et Byzance cède ses droits stériles sur un littoral éloigné à celui qui lui offre plus d'avantages matériels ou à celui dont elle craint pour l'instant l'hostilité.

Que les prétendues terreurs de l'an mille n'aient jamais existé, nous en avons la preuve dans l'expédition vénitienne en Dalmatie. C'est le 9 mai de l'an 1000 que le doge Pierre Orseolo II, après avoir refusé le tribut annuel au